

Catherine Wihtol de Wenden

La question migratoire au XXI^e siècle

Migrants, réfugiés et relations internationales



SciencesPo.
Les Presses

Extrait de la publication

La question migratoire au XXI^e siècle



SciencesPo.
Les Presses

Domaine Mondes

Dirigé par Ariel Colonomos et Laetitia Bucaille

La Politique internationale de la Chine

Jean-Pierre Cabestan

Collection Références

2010 / 978-2-7246-1157-1

Loin des yeux, près du cœur

Stéphane Dufoux, Karine Guerassimoff et Anne de Tinguy (dir.)

Collection Académique

2010 / ISBN 978-2-7246-1147-2

Théorie des relations internationales

3^e édition mise à jour et augmentée

Dario Battistella

Collection Références

2009 / 978-2-7246-1124-3

Le Cambodge de 1945 à nos jours

Philippe Richer

Collection Académique

2009 / ISBN 978-2-7246-1118-2

Faire la paix

Nouvelle édition entièrement revue et actualisée

Guillaume Devin (dir.)

Collection Références

2009 / 978-2-7246-1117-5

La question migratoire au XXI^e siècle
Migrants, réfugiés
et relations internationales

Catherine Wihtol de Wenden



SciencesPo.
Les Presses

Catalogage Électre-Bibliographie (avec le concours de la Bibliothèque de Sciences Po)

La question migratoire au ^{XX} siècle : migrants, réfugiés et relations internationales / Catherine Wihtol de Wenden.

- Paris : Presses de Sciences Po, 2010. - (Collection Références).

ISBN 978-2-7246-1181-6

RAMEAU :

- Emigration et immigration : 1990-....
- Emigration et immigration : Politique publique : 1990-....
- Réfugiés : Politique publique

DEWEY :

- 325.2 : Emigration
- 304.8 : Mouvements de population

Illustration de couverture : Hémisphères & Compagnie

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

© 2010. PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

Remerciements

Gabriella Chambi, stagiaire au CERI (bibliographie)

Nicolas Didier, ingénieur de l'ENPC (organisation de l'ouvrage)

Martine Jouneau, documentaliste au CERI (vérifications bibliographiques)

Nina Sahraoui, stagiaire au CERI (fiches de lecture)

Viviane Semedo, stagiaire au CERI (note sur les apatrides)

Cet ouvrage a bénéficié des échanges réalisés lors du séminaire « Migrations et relations internationales » mené au CERI (Programme transversal depuis 2005) où une soixantaine de conférenciers de renommée internationale et appartenant à vingt-cinq pays se sont produits. Parmi eux : Devesh Kapur (Harvard University), Alejandro Portes (Princeton University), Stephen Castles (IMI, Oxford), Alec Hargreaves (Florida State University), Enrico Pugliese (Università Federico II, Naples), Martin Schain (NY University), Étienne Balibar (Irvine University), Robin Cohen (IMI, Oxford), Aristide Zolberg (New School, NY), François Crépeau (Université de Montréal), Philippe Fargues (IUE, Florence), Denise Helly (Université de Montréal), Rui Pena Pires (ISCTE, Lisbonne), Judith Toth (Université de Szeged), Didier Bigo (IEP, Paris), Frank Pieke (Oxford), Jean-Baptiste Meyer (IRD), Cristina Escobar (Princeton University), Jeffrey Reitz (Université de Toronto), Rodolfo de la Garza (Columbia University), James Hollifield (SMU Dallas), Han Entzinger (Université Erasmus Rotterdam), Marco Martiniello (Université de Liège), Zhanna Zaïonchovskaya (Académie des Sciences, Moscou), Andreï Kortunov (INO, Moscou), Alexandre Koss (Université d'État Kant, Kaliningrad), Dusan Dbohlov (Université Charles, Prague), Barbara Dietz (Osteuropa Institut, Munich), Agata Gorny (Université de Varsovie), Agnieszka Finkel (Université de

Varsovie), Oystein Noreng (Norwegian School of Management, Oslo), Mirjana Morokvasic (CNRS, Paris X), Maurizio Ambrosini (Università Statale, Milan), Raimondo Cagiano de Azevedo (Università La Sapienza, Rome), Sylvie Strudel (Université de Tours), Serge Weber (Université de Marne la Vallée), Bertrand Badie (IEP, Paris), Guillaume Devin (IEP, Paris), Anna Krasteva (Université de Sofia), Patrick Weil (CNRS, Paris I), David Camroux (CERI), Cristine Ingliss (Université de Sydney), Martin Geiger (IMIS Universität Osnabrück), Claudio Bolzman (Université de Genève), Michel Agier (EHESS), Patrick Gonin (Migrinter, Université de Poitiers), Flore Gubert (IRD), Thomas Faist (Universität Bielefeld), Dietrich Thränhardt (Universität Münster), Antoine Pécoud (Unesco), Ricard Zapata (Universitat Pompeu Fabra, Barcelone), David Moya (Faculté de droit, Barcelone), Gérard Noiriel (EHESS), Rémy Knafou (Université Paris VII), Christophe Bertossi (IFRI), Philippe Bataille (CADIS, EHESS), Thomas Lacroix (IMI, Oxford), François Héran (INED), Dana Diminescu (MSH), Nadège Ragaru (CERI), Bénédicte Michalon (CNRS, Bordeaux), Olena Malynovska (Institut national d'études sur la sécurité internationale, Kiev), Sophie Body-Gendrot (Sorbonne, Paris IV). Les invités d'Europe centrale et orientale, de Russie et d'Ukraine ont été conviés par Anne de Tinguy, coresponsable du programme transversal « Migrations et relations internationales » au CERI.

SOMMAIRE

	<i>Introduction</i>	13
<i>Chapitre 1 /</i>	LES MIGRATIONS INTERNATIONALES, UN ENJEU MONDIAL	21
	La mondialisation et la régionalisation des migrations dans un monde interdépendant	21
	<i>Mondialisation ou globalisation ?</i>	21
	<i>Les facteurs de la mobilité mondialisée</i>	23
	<i>Le glissement des catégories de migrants</i>	25
	<i>Une régionalisation des flux qui dessine des systèmes migratoires complexes</i>	33
	Les enjeux migratoires d'une globalisation contradictoire	36
	<i>L'atténuation des grandes lignes de partage du monde</i>	36
	<i>Les facteurs de recomposition des sphères d'influence</i>	40
	<i>Les nouveaux champs migratoires d'influence</i>	48
	<i>Les relations entre migration et développement</i>	53
	<i>La sécurité intérieure et extérieure</i>	62
<i>Chapitre 2 /</i>	LA SOUVERAINETÉ EN QUESTION	75
	Un nouvel objet de recherche en relations internationales	75
	<i>D'un objet interne...</i>	75
	<i>... à la construction des migrations comme objet de recherche international</i>	77
	Les États, les frontières, les réseaux transnationaux	79

	<i>Les États et les flux migratoires</i>	81
	<i>Les frontières</i>	86
	<i>Les réseaux transnationaux</i>	100
	La réhabilitation de l'individu comme acteur des relations internationales	114
	<i>La lente réhabilitation de l'individu dans les relations internationales</i>	116
	<i>L'individu, au cœur d'un nouveau champ des relations internationales</i>	121
<i>Chapitre 3 /</i>	LA CITOYENNETÉ REVISITÉE	129
	La citoyenneté plurielle et les double-nationaux, allégeances, ingérences, intrusion	133
	<i>Les migrants, acteurs politiques dans un espace multidimensionnel</i>	133
	<i>Le multiculturalisme et la citoyenneté transnationale</i>	137
	Les réfugiés et les apatrides : des anomalies à l'ordre interétatique	143
	<i>Les réfugiés</i>	143
	<i>Les déplacés environnementaux : migrants de demain ?</i>	157
	<i>Les apatrides</i>	162
<i>Chapitre 4 /</i>	VERS UNE DIPLOMATIE DES RELATIONS INTERNATIONALES	175
	La gouvernance mondiale des migrations	176
	<i>Le multilatéralisme, une lente prise de conscience</i>	177
	<i>Une combinaison désordonnée d'acteurs et d'intérêts sociaux</i>	193
	<i>Une gouvernance globale pour créer une bonne mobilité</i>	201
	La coopération régionale	204
	<i>Les processus d'intégration régionale</i>	206
	<i>Les accords bilatéraux</i>	209

Les politiques diasporiques	211
<i>La population, une ressource disputée</i>	211
<i>Des politiques diasporiques</i>	215
<i>Conclusion</i>	237
<i>Bibliographie</i>	245
<i>Index thématique</i>	263

Introduction

Les migrations internationales sont devenues un enjeu majeur du XXI^e siècle, mais que savons-nous de leurs retombées sur les relations internationales ? Pouvons-nous discerner les éléments d'une théorisation politique ? Nous sommes entrés, depuis les années 1980, dans la seconde grande vague de migrations de la période contemporaine, avec 214 millions de migrants internationaux et 740 millions de migrants internes en 2009, la première vague se situant entre 1880 et 1930. Ces migrations, qui font aujourd'hui partie de la texture sociale des relations internationales, suscitent une intense activité internationale (sommets, traités, accords, pactes), parce qu'elles sont source de conflits dans un monde de plus en plus interdépendant.

Le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) de 2009¹ souligne que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain. Pourtant, les migrations sont souvent sévèrement contrôlées, les sédentaires ont généralement plus de droits que ceux qui circulent et les deux tiers de la population de la planète n'ont pas le droit de circuler librement. Ces migrations sont inégalement réparties de par le monde, avec 62 millions de migrations Sud-Nord, 61 millions de migrations Sud-Sud, 53 millions de migrations Nord-Nord, 14 millions de migrations Nord-Sud, le reste étant constitué par des migrations Est-Ouest et, plus rarement, Ouest-Est. En vingt ans, on a assisté à la mondialisation des flux migratoires, à leur régionalisation en systèmes migratoires complexes de départ et d'arrivée², à la globalisation des facteurs de départ et des enjeux qu'ils soulèvent, à

1. PNUD, *Lever les barrières. Mobilité et développement humain, rapport mondial sur le développement humain, 2009*.

2. Catherine Wihtol de Wenden, *La Globalisation humaine, Paris, PUF, 2009*.

la recomposition et à la transgression des frontières par des réseaux transnationaux diasporiques, entrepreneuriaux, familiaux, culturels et mafieux. Les profils de migrants et de réfugiés se sont diversifiés, leur différenciation devenant plus floue, de même que les catégorisations entre pays de départ, d'accueil et de transit. Le migrant lui-même, au cours de sa vie, peut avoir successivement une multiplicité de statuts, une situation impensable à l'époque où le dissident soviétique, réfugié idéal-typique de la guerre froide, était loin d'être celle du travailleur manuel.

Avec les migrants, l'ordre politique interne des pays d'accueil et l'ordre politique externe se trouvent mêlés par les questions de sécurité et de diplomatie qu'ils soulèvent et la citoyenneté, faite de doubles-nationaux aux identités et aux allégeances multiples et parfois redoutées, est repensée et interrogée sur le vivre ensemble, la diversité et l'ethnicisation de la nation. Les pays de départ, hier absents de la scène internationale, commencent à mener une diplomatie des migrations. Des enjeux mondiaux, tels que la population dans sa relation avec les territoires, les liens constamment reconsidérés entre migrations et développement, les déplacés environnementaux, l'urbanisation galopante de la planète et la gouvernance mondiale des migrations internationales dessinent les contours d'une globalisation contradictoire autour d'un phénomène des plus complexes. Il oppose des intérêts contraires et dispersés, entre une multiplicité d'acteurs : logiques d'États et de marchés ; conflits d'intérêts entre opinion publique, contrôle des frontières, relations avec les pays de départ, défense des droits de l'homme, besoin de main-d'œuvre, nécessité de rester dans la compétition internationale par le recrutement des plus qualifiés ; contradiction entre besoins de nouveaux venus pour lutter contre le vieillissement des pays d'accueil et sauvegarde de l'État providence, difficultés du vivre ensemble, coût des politiques

coercitives et rationalisation des bénéfices de la mobilité. En bref, l'immigration comme phénomène politique global bouscule les catégories classiques de l'analyse politique.

Les migrations internationales érodent notamment les deux piliers du système international que sont la souveraineté (l'État) et la citoyenneté (la nation). L'immigration interroge la souveraineté nationale par la remise en cause de la notion de frontière qui, à l'échelon européen, s'exerce à distance et, à l'échelon mondial, s'est démultipliée avec des modes de gestion les plus divers³. La pratique mondialisée de nouvelles formes de mobilité et de réseaux transnationaux comme la migration circulation, l'installation dans la mobilité comme mode de vie, les pratiques quasi diasporiques, l'émergence d'entrepreneurs identitaires qui sont souvent autant d'acteurs transnationaux font que l'État-nation n'est plus la communauté de base du système international, ni même le cadre politique interne le plus significatif dans les sociétés les plus cosmopolites.

L'immigration questionne aussi la citoyenneté, d'abord parce qu'elle contribue avec le droit de vote des étrangers à l'échelon local ou dans leurs pays d'origine à dissocier la citoyenneté de la nationalité, ensuite parce qu'elle y introduit de nouvelles valeurs se situant au-delà du cadre national, dans le registre des droits de l'homme ou des pratiques qui correspondent à une réalité évolutive (allégeances multiples, mixité de la définition de la communauté politique, double nationalité) ; enfin parce qu'elle fait émerger de nouvelles catégories du politique, fondées sur l'ethnicité ou le religieux et propose de nouvelles formes de mobilisation centrées sur le droit d'avoir des droits, avec les sans-papiers.

Elle joue un rôle important dans les modes de déconstruction et de recomposition de l'espace international, défiant les principes du

3. Michel Foucher, *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007.

système étatique westphalien par ses pratiques de transgression des frontières et par l'énoncé de normes supranationales qui finissent par s'imposer aux États. Un espace public mondial autour de l'immigration est ainsi en voie de constitution, avec une pluralité d'acteurs non étatiques. La timide émergence d'un droit de migrer s'y profile, soutenu par les conventions internationales relatives aux droits de l'homme, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations civiques. De nouveaux paramètres, tels que l'inscription des variables démographique et environnementale, la prise en compte des pays de départ et de nouveaux acteurs comme les associations, les syndicats et les ONG, placent, en l'absence de gestion internationale de celles-ci à l'échelle globale, la question des migrations dans une gouvernance sans gouvernement.

Dans un contexte où la scène internationale est plus éclatée, non seulement les acteurs internationaux se sont multipliés, y introduisant le migrant (de l'individu aux organisations internationales et aux ONG), mais un modèle de société mondiale encore en gestation échappe à la vision interétatique. Des influences diverses s'y déploient, des jeux variés ont cours, dans un système désordonné où la diplomatie n'est qu'un instrument parmi d'autres, plus coercitifs ou plus normatifs⁴. Le réalisme des relations politiques entre États d'accueil et de départ, ou des États d'accueil entre eux, fait place au transnationalisme, au-delà du cadre étatique national, et la coopération, voire la gouvernance, s'impose parfois, pour mieux harmoniser les intérêts⁵. Ce bouleversement, où les migrations ont leur part, participe d'une « société internationale » en construction où le solidarisme, réclamé au plan national par

4. *Guillaume Devin*, *Sociologie des relations internationales*, Paris, *La Découverte*, 2007.

5. *Dario Battistella*, *Théories des relations internationales*, Paris, *Presses de Sciences Po*, 2006.

Léon Bourgeois dans l'entre-deux-guerres, se profile timidement au plan international, au risque sinon d'accroître l'ethnisation des violences et le terrorisme international nourris de l'humiliation des pauvres. Les États les plus riches deviennent les otages des plus faibles. Les sociétés de ces États vivent les migrations comme une intrusion menaçante. La puissance devient alors impuissante⁶. La peur d'un monde plus fluide, partiellement affranchi de la territorialité, des frontières et des identités exclusives s'invite dans l'univers des États.

On se propose ici de redéfinir la place des migrations dans les relations internationales en s'interrogeant sur la manière dont celles-là modifient celles-ci dans un monde de plus en plus interdépendant et contradictoire. Nombre de gouvernements cherchent à renforcer le contrôle de leurs frontières à l'heure de la libéralisation économique et de la mobilité extrême ; alors même que les travaux d'experts montrent les bienfaits des migrations sur le développement humain⁷. Le processus migratoire y est souvent source d'anomie, l'État n'y est plus l'acteur exclusif, les migrations consacrent la revanche des sociétés sur l'ordre interétatique, et les individus migrants constituent souvent une dissidence par rapport aux États de départ et parfois d'accueil. La mondialisation des migrations fait éclater un paradoxe du libéralisme où les grandes démocraties ne parviennent plus à contrôler leurs flux migratoires et violent souvent les droits de l'homme. L'affaiblissement du rôle de l'État dans sa capacité à gérer les flux migratoires et le droit d'asile s'accompagne de l'émergence d'acteurs infra-étatiques mettant en scène l'individu, les groupes et les réseaux transnationaux ou supra-étatiques comme

6. *Bertrand Badie, Le Diplomate et l'Intrus, Paris, Fayard, 2008, et, du même auteur, Puissant ou solidaire ? Principes d'humanisme international, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 2009.*

7. *PNUD, Lever les barrières. Mobilité et développement humain, op. cit., p. 5.*

les ONG et les organisations intergouvernementales (OIG) dans l'énoncé d'une gouvernance mondiale des migrations. Les dynamiques diasporiques transnationales, l'économie du passage, les transferts de fonds, la construction d'imaginaires migratoires liés à l'information et à l'urbanisation, la mobilité des élites et des moins qualifiés conduisent à une redéfinition des frontières et à des recompositions identitaires. Des allégeances multiples et le développement de la double nationalité impliquent des formes d'influence des pays de départ, par migrants interposés, questionnant la citoyenneté. Enfin, il se joue sur la scène mondiale une tentative d'énonciation politique récente du droit à la mobilité dans le champ international, par l'ébauche d'une gouvernance mondiale des migrations liant les migrations au développement.

L'appréhension d'un tel thème du point de vue des relations internationales n'a fait l'objet que d'investigations partielles et peu de réflexions globales ont été menées sur le sujet. Certains se sont essayés à élaborer une théorie des migrations, dans le champ économique surtout⁸. Mais la théorisation globale des migrations a toujours échoué à cause de la pluridisciplinarité de l'objet⁹. Pourtant, les questionnements que suscitent les migrations sur la scène internationale constituent un champ de recherche propre à la science politique et aux dialogues entre les disciplines. Mais l'inscription des migrations dans les relations internationales comporte une dimension encore nouvelle et souvent illégitime. Les migrations sont un élément qui dérange et déconstruit l'ordre international classique, et le migrant devient un acteur qui défie l'ordre étatique westphalien. Une pluralité d'approches étudie ce

8. Douglas Massey et al., *Worlds in Motion. Understanding International Migration at the End of the Millennium*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

9. Caroline Brettell et James Hollifield, *Migration Theory. Talking across Disciplines*, Londres et New York (N.Y.), Routledge, 2000.

phénomène : le débat sur l'affaiblissement – réel ou supposé – de l'État dans la maîtrise des flux migratoires, la recomposition des frontières et leur transgression, les dynamiques d'appartenance et d'exclusion, le transnationalisme des flux et des identités à travers les migrations de travailleurs et d'élites, les transferts de fonds et leurs effets sur le développement des pays d'origine, l'influence des immigrés comme électeurs dans leurs pays d'origine et des pays d'émigration, par immigrés interposés, dans les États d'accueil, la crise du multiculturalisme dans plusieurs pays européens et nord-américains, la part de l'islam dans les politiques de sécurité, la construction de l'Autre comme ennemi dans la « fabrique » de l'identité, les politiques à l'égard des réfugiés et leurs liens avec la diplomatie des États, la gouvernance mondiale des migrations. Ces analyses s'articulent autour de trois grands thèmes, qui nous ont servi ici de fil conducteur : l'État-nation et son avenir face aux migrations ; la citoyenneté, questionnée par le transnationalisme sous ses différentes formes ; les enjeux globaux et leurs incidences sur la gouvernance globale des migrations. De nombreuses thèses viennent aussi enrichir et illustrer la réflexion par des travaux de terrain.

Nous avons procédé ici à une tentative de mise en ordre de ces questionnements, destinée à donner une intelligibilité à des approches souvent dispersées. Nous avons cherché à analyser en quoi les flux récents de migrants et de réfugiés, les nouvelles formes de citoyenneté, les politiques d'immigration menées par les pays d'accueil, mais aussi les politiques d'émigration conduites par les pays de départ à l'égard de leurs propres migrants, et les acteurs transnationaux interrogent les cadres d'analyse classiques des relations internationales. Nous avons aussi essayé de montrer comment ils font émerger d'autres acteurs et d'autres modes de gestion qui portent sur le mode de structuration de l'espace public national et international induit par le phénomène

migratoire, et sur l'immigration comme phénomène social transnational et global à la recherche d'une institutionnalisation.

Après avoir exposé comment les migrations internationales sont devenues un enjeu mondial, nous étudierons les évolutions introduites dans l'exercice de la souveraineté par les migrations, puis comment la citoyenneté est revisitée par celles-ci, et enfin quels peuvent être les contours d'une diplomatie des migrations.

Chapitre 1 / **LES MIGRATIONS INTERNATIONALES, UN ENJEU MONDIAL**

La mondialisation des migrations fait partie de ces globalisations contradictoires, où le développement d'un phénomène à l'échelle mondiale vient contredire le bien-fondé d'autres logiques. Les configurations qu'elle emprunte sont le reflet d'un ensemble de défis mondiaux, politiques, économiques, démographiques, culturels, environnementaux, qui témoignent des inégalités d'un monde pourtant de plus en plus interdépendant. La mobilité menace l'État-nation, même s'il résiste fortement. Le nomadisme et la circulation migratoire deviennent les figures de l'hypermodernité, les phénomènes migratoires se diversifient, depuis le nomadisme jusqu'à la sédentarisation, les identités se transforment, la notion d'intégration entre en crise, des termes comme le multiculturalisme, les discriminations positives ou le codéveloppement vieillissent, laissant la place au cosmopolitisme, au transnationalisme, aux politiques diasporiques des États de départ et à la gouvernance multilatérale. L'impact de la crise de 2008 invite aussi à revoir certaines analyses, tandis qu'émergent, à l'échelle mondiale, le droit de migrer et une demande diffuse de démocratisation du droit à la mobilité.

La mondialisation et la régionalisation des migrations dans un monde interdépendant

Mondialisation ou globalisation ?

En ce début du XXI^e siècle, les migrations se sont mondialisées. Avec 214 millions de migrants internationaux en 2009¹, c'est-à-dire

1. PNUD, *Lever les barrières*, op. cit., p. 5.

3 % de la population mondiale, un nombre qui a triplé depuis quarante ans, presque toutes les régions du monde sont concernées, ou par l'arrivée, ou par le départ, ou encore par le transit, alors qu'il y a trente ans, seuls quelques pays du monde étaient impliqués. Cette mondialisation des flux se caractérise par la venue récente d'étrangers dans des pays avec lesquels ils n'avaient pas de liens antérieurs, soit sous la forme du « saupoudrage » de nationalités diversifiées, comme les Chinois et les Indiens dans le monde, soit par la construction de quasi-diasporas, comme les Turcs et les Marocains en Europe ou les Italiens dans le monde, grâce à des réseaux transnationaux puissants ; soit par la perpétuation des anciens « couples migratoires » des migrations postcoloniales (Algériens en France, Indo-Pakistanaïens au Royaume-Uni) ou d'anciens « travailleurs hôtes » (*gastarbeiter*) (Turcs en Allemagne, Mexicains aux États-Unis). Mais la mondialisation est aussi une globalisation des migrations : l'interdépendance des crises politiques et économiques, l'apparition d'enjeux mondiaux (comme la population, l'environnement, le développement, l'alimentation, l'énergie, l'urbanisation, l'absence de démocratie) ont un lien avec les migrations, et les projets de gouvernance mondiale des migrations font de la mobilité le facteur essentiel du développement humain.

L'effacement relatif des catégories qui avaient permis dans le passé d'analyser les migrations est une autre caractéristique de cette globalisation humaine : les frontières se sont estompées entre pays de départ, pays d'accueil et de transit, certains d'entre eux étant les deux ou les trois à la fois (Mexique, Turquie, Maroc) ; les distinctions sont devenues de plus en plus floues entre les migrants de travail et d'asile qui fuient à la fois des pays pauvres et mal gouvernés ; enfin, le même individu peut, au cours de sa vie, emprunter plusieurs statuts, du sans-papiers à l'élite qualifiée, une situation rarissime au temps des ouvriers spécialisés (OS). Ce